

Chacun d'eux, approchant du trône, baisa le pied et la main du pape, qui leur imposa la mozette, la croix pectorale avec chaîne et la barrette. Puis ils se formèrent en cercle devant le trône, et le cardinal Bégin remercia au nom de tous.

Il énuméra les titres des autres à l'attention du pape et attribua sa propre nomination à l'affection de Pie X pour le Canada et Québec, si profondément catholiques. La bonté du pape leur impose de plus grands devoirs de sainteté, de zèle pour la doctrine, de dévouement au pape. Le monde entier admire les grandes vertus de Pie X, son zèle infatigable pour la défense de la foi, son culte pour l'Eucharistie, son attachement aux droits du Saint-Siège. Ses vertus servent d'exemples aux cardinaux prêts à verser leur sang pour la sainte Eglise. Le cardinal Bégin rappelle avec beaucoup d'à-propos les souvenirs de Grégoire VII, en la fête duquel eut lieu lundi le Consistoire, et le retour triomphant de Pie VII le 24 mai 1814. Ces souvenirs sont les symboles et les exemples des luttes que les cardinaux doivent être prêts à soutenir et de la victoire finale suivant la promesse du Christ. Il termine en demandant la bénédiction.

Le pape prononce alors un discours très important. Ce sont de nouvelles et graves insistances sur le devoir urgent de défendre la pureté de la foi et d'obéir loyalement au pape. Ce discours sera publié intégralement. En attendant, en voici un pâle résumé.

Le pape commence par exprimer sa consolation de pouvoir remplir les vides du Sacré Collège, par des fils dont il connaît la piété, la doctrine, le zèle et le dévouement au Saint-Siège. Ils seront pour lui des aides puissants pour défendre le dépôt de la foi et la discipline contre des assauts perfides et redoutables, parce qu'ils viennent non seulement d'ennemis déclarés mais de fils eux-mêmes.